



**LE BIEN
UNIQUE**
immobilier de caractère

HONORAIRES DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

A compter du 1er avril 2021

PRIX NET VENDEUR à la charge de l'acquéreur	MANDAT SIMPLE % des honoraires à la charge de l'acquéreur	MANDAT EXCLUSIF * % des honoraires à la charge de l'acquéreur
Jusqu'à 120 000 €	forfait fixe de 6 500 €	forfait fixe de 6 500 €
120 001 € à 170 000 €	4,80 %	4,50 %
170 001 € à 220 000 €	4,60 %	4,30 %
220 001 € à 270 000 €	4,40 %	4,10 %
270 001 € à 320 000 €	4,20 %	3,90 %
320 001 € à 700 000 €	4 %	3,70 %
Au dessus de 700 000 €	3,80 %	3,50 %

*Pour une durée minimum de 3 mois

www.lebienunique.com

  LeBienUnique